

# La girafe, belle inconnue des bibles médiévales.Camelopardalis: un animal philologique

Thierry Buquet

## ▶ To cite this version:

Thierry Buquet. La girafe, belle inconnue des bibles médiévales. Camelopardalis: un animal philologique. Anthropozoologica, 2008, 43 (2), pp.47-68. halshs-00352040

# HAL Id: halshs-00352040 https://shs.hal.science/halshs-00352040

Submitted on 12 Jan 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La girafe, belle inconnue des bibles médiévales. Camelopardalis : un animal philologique

## Thierry BUQUET

CNRS, UPR 841

IRHT (Institut de Recherche et d'Histoire des Textes)
3B av. de la Recherche Scientifique, F-45071 Orléans Cedex 2 (France)
buquet@cnrs-orleans.fr

Buquet T. 2008. – La girafe, belle inconnue des bibles médiévales. *Camelopardalis* : un animal philologique. *Anthropozoologica* 43(2): 47-68.

## RÉSUMÉ

La Bible, dans sa version latine, a contribué à signaler à l'Occident chrétien l'existence de la *camelopardalis* (chameau-panthère ou chameau-léopard), terme désignant la girafe en grec et en latin dans l'Antiquité, et qui avait servi à traduire un zoonyme hébreu mal identifié, le zemer. Alors que la girafe est restée longtemps inconnue en Europe, seule une brève notice de Pline a transmis au Moyen Âge quelques informations sur la camelopardalis, dans une description lacunaire, omettant par exemple la hauteur de l'animal et la taille caractéristique de son cou, empêchant d'y reconnaître une girafe « vraie », notamment lorsque quelques spécimens furent amenés d'Égypte pour être offerts au roi d'Espagne Alphonse X et à l'empereur Frédéric II au XIIIe siècle. Alors que son nom moderne de girafe se forme sur l'arabe zarâfa à cette époque, aucun texte littéraire ou zoologique, aucune traduction, aucune exégèse ne parvient à relier cet animal inédit, au nom vernaculaire nouveau, à l'antique camelopardalis. Girafe et « chameau-léopard » semblent être alors devenus des animaux parfaitement distincts. Les traductions en langues vernaculaires de la Bible faites sur le latin ne parviennent pas à interpréter correctement cet animal obscur, incertain, qui ne semble avoir qu'une réalité philologique. Lorsque des girafes font leur retour à la fin du XVe siècle en Italie, plusieurs humanistes savent reconnaître dans la giraffa la kamelopardalis des textes grecs récemment traduits et édités. L'érudition permet alors de réconcilier savoir livresque et observation d'un animal « vrai ». La girafe « réelle » fait alors son retour dans l'exégèse biblique des XVIe et XVIIe siècles, la question de la traduction du *zemer* hébreu stimulant également les enquêtes scientifiques sur la girafe des Conrad Gesner, Ulysse Aldrovandi et Samuel Bochart, transformant un animal exotique exceptionnel en un animal philologique par excellence.

MOTS CLÉS
Girafe,
Bible,
Deutéronome,
zoonymes,
animaux dans la Bible,
camelopardalis,
exégèse biblique,
Moyen Âge,
philologie,
noms de la girafe.

#### ABSTRACT

The giraffe, unknown beauty of the medieval bibles. Camelopardalis: a philological animal

The Bible, in its Latin version, contributed to call attention to the Christian Occident to the existence of the camelopardalis (camel-panther or camel-leopard), a term referring to the giraffe in Greek and Latin in the Antiquity, and which had been used to translate a misidentified Hebrew zoonym, the zemer. While the giraffe remained unknown in Europe for a long time, only a brief notice by Pliny transmitted to the Middle Ages some information on the camelopardalis, in a lacunar description, omitting for example the height of the animal and the characteristic size of its neck, preventing from recognizing there a "true" giraffe, in particular when some specimens were brought from Egypt to be offered to the king Alfonso X of Spain and to the emperor Frederic II in the XIIIth century. While at that time the modern name for giraffe is formed on the Arab zarâfa, no literary or zoological text, no translation, no exegesis manage to connect this new animal, with the new vernacular name, to the ancient camelopardalis. The giraffe and the "camel-leopard" seem to have became then perfectly distinct animals. The translations in vernacular languages of the Bible from the Latin fail to correctly interpret this obscure animal, dubious, which seems to have only a philological reality. When giraffes make their return at the end of XVth century in Italy, several humanists then recognize in the giraffa the kamelopardalis recently translated and published from Greek texts. The erudition then makes it possible to reconcile book learning with observation of a "true" animal. The "real" giraffe then makes its return in the biblical exegesis of the XVIth and XVIIth centuries, the question of the translation of the Hebrew zemer also stimulating the scientific investigations on the giraffe of Conrad Gesner, Ulysses Aldrovandi and Samuel Bochart, transforming an exceptional exotic animal into a philological animal par excellence.

KEY WORDS
Giraffe,
Bible,
Deuteronomy,
animal naming,
Bible animals,
camelopardalis,
biblical exegesis,
Middle Ages,
philology,
names of the giraffe.

#### INTRODUCTION

Dans un précédent article publié dans *Anthropozoologica* (Buquet 2006), nous avons étudié les conditions de la traduction d'un zoonyme hébreu mystérieux, le *zemer*, en *kamelopardalis*<sup>1</sup> (la girafe) dans la Bible grecque des Septante. Cette traduction problématique, voir « fautive », a été reprise dans les différentes traductions latines de la Bible, dont la Vulgate de saint Jérôme et a ainsi contribué à signaler au monde chrétien latin un animal

rare, la camelopardalis. L'objet de ce second article est d'étudier la réception de ce passage de la Bible où est mentionnée la girafe (Deutéronome, chap. 14, v. 5², relatif à la pureté alimentaire des quadrupèdes) aux époques médiévale et moderne : nous étudierons les commentaires et gloses qui ont tenté d'expliciter ce zoonyme rare, mais aussi les traductions de la Bible dans les langues vernaculaires (notamment en ancien français et en espagnol) pour ainsi mesurer les connaissances médiévales sur la camelopardalis et son identification ou

<sup>1.</sup> Nous adopterons la forme *kamelopardalis* (avec un *k*) lorsqu'il s'agit du mot grec ; *camelopardalis* (avec un *c*) pour le latin antique ou médiéval, mais aussi des formes latines *camelopardalus*, *camelopardus*, *camelopardalus*, etc., le cas échéant, le lexique pour cet animal changeant fortement au Moyen Âge selon les époques, les traditions textuelles ou les variations des copistes.

<sup>2.</sup> Cette référence sera désignée par la suite « Deut. 14.5 ».

non à la girafe selon les époques. L'article propose, à travers une enquête sur l'étude et la traduction du Deut. 14.5, de définir les modalités de la connaissance de la girafe au Moyen Âge en Occident, alors qu'elle a été très rarement présente sur le sol européen jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle (Laufer 1928, Boltz 1969).

## CAMELOPARDALIS, CAMELOPARDALUS : UN ANIMAL INCERTAIN TRANSMIS PAR L'ANTIQUITÉ AU MOYEN ÂGE

Absence de la girafe en Europe et lectures de Pline

Depuis la fin de l'Antiquité, la girafe n'est plus observée sur le sol européen, alors que dans la Rome impériale on la voyait aux jeux du cirque « de temps à autre », selon l'expression de Pline l'Ancien ([2003]<sup>3</sup>, VIII, 69, 27 : 47). Elle y fut montrée pour la première fois sous Jules César, puis régulièrement jusqu'au IIIe siècle apr. J.-C. (Gatier 1996). Après la chute de Rome, avec la disparition des jeux du cirque puis la rareté des contacts avec le monde oriental et africain jusqu'aux croisades, la grande faune africaine demeure absente des ménageries princières européennes jusqu'aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, à quelques exceptions près, dont le célèbre éléphant de Charlemagne, donné par le calife de Bagdad et arrivé en Europe en 801. La girafe ne sera plus observée en Europe jusqu'au XIIIe siècle, restant absente des ménageries. On en trouvait peut-être quelques rares exemplaires à la cour des souverains musulmans régnant au sud de l'Espagne : une girafe est envoyée à Cordoue en 991 par un prince du Maghreb, Zîrî ibn 'Atiya, avec d'autres animaux de la savane soudanaise (Recueil de sources arabes, [1975]: 352, note 1), mais il semblerait que l'animal n'ait pas résisté au voyage et mourut à l'arrivée (Morales Muniz 2000 : 263). Y eut-il d'autres cadeaux de ce type entre le l'Afrique du Nord et al-Andalus? Nous n'en avons pas trouvé d'autre témoignage.

Le manque de contacts avec l'Orient et l'Afrique empêche la constitution de nouveaux savoirs zoologiques sur la grande faune africaine; ainsi, pendant la majeure partie du Moyen Âge, les rares connaissances sur cette faune ne proviennent que des auteurs antiques et ce encore très partiellement : en Occident, le savoir zoologique grec reste mal connu ou ignoré, la zoologie d'Aristote, par exemple, n'étant traduite en latin qu'au début du XIIIe siècle. Les auteurs grecs ayant parlé de la girafe, donnant souvent d'excellentes descriptions et des informations précises sur ses mœurs et son habitat, comme Strabon, Héliodore, Diodore de Sicile ou Oppien (Gatier 1996, Buquet 2006 : 9-11), resteront inconnus en Occident jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, le *Physiologos*, bestiaire écrit en grec à Alexandrie au II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., traduit en latin au IVe siècle, et qui sera énormément lu pendant tout le Moyen Âge chrétien (chaque animal décrit dans ce traité étant accompagné de moralisations religieuses), ne parle pas de la camelopardalis: de ce fait, tous les bestiaires médiévaux s'inspirant du *Physiologus* latin ignoreront eux aussi la girafe<sup>4</sup>.

À Byzance, la situation est différente : les manuscrits médiévaux ont conservé les ouvrages grecs antiques qui étaient connus et lus : par exemple, Photius, Patriarche de Constantinople au IX<sup>e</sup> siècle, nous a laissé avec sa *Bibliothèque* (Photius [1959-1978]) un témoignage précieux sur ses lectures : ce vaste ouvrage recense de nombreux auteurs et textes antiques ou prébyzantins qu'il a lus, en les caractérisant par une notice bio-bibliographique, un résumé des textes et parfois des

<sup>3.</sup> Nous signalons entre crochets la date d'une édition moderne ou très postérieure à l'ouvrage original. Les dates des éditions contemporaines de l'auteur, de même que les études et articles récents sont cités de façon standard ou entre parenthèses.

<sup>4.</sup> À l'exception du *Bestiaire de Cambridge* (Cambridge, University Library, Gg 6 5, XV<sup>e</sup> s.) où est présent un *cameleopardus*: mais cette version tardive et unique du bestiaire s'inspire pour ce passage de l'encyclopédie de Barthélemy l'Anglais du XIII<sup>e</sup> siècle et non de la tradition des bestiaires grecs, latins et romans. La représentation de l'animal, au folio 20 du manuscrit, ne ressemble en rien à une girafe réelle mais à un quadrupède multicolore, à la crinière de cheval et aux sabots fendus. Sur ce manuscrit, voir Van den Abeele (2000).

extraits. De nombreux chapitres (appelés codices en référence aux livres lus) recensent des auteurs qui ont mentionné (et souvent très bien décrit) la girafe : Agatharchides<sup>5</sup>, Callixène de Rhodes, Héliodore, Pausanias, Philostorgue, Diodore, Cosmas Indicopleustes. Ainsi, le nom de kamelopardalis pouvait renvoyer dans la Byzance médiévale à une réalité bien décrite par les auteurs anciens. Tous les textes byzantins antérieurs ou postérieurs à Photius mentionnent la girafe sous le nom de kamelopardalis, et jamais avec un nom vernaculaire, même dans le cas de la description d'un animal réel montré à Constantinople, amené d'Égypte lors d'une ambassade arabe. Les commentateurs médiévaux des textes antiques savaient parfaitement reconnaître, même à partir d'une description sommaire, la girafe dans les textes en l'identifiant avec un animal réel vu à Constantinople six siècles plus tard : par exemple, un épitomé byzantin ajoute au texte de Timothée de Gaza qu'à son époque, deux girafes furent offertes à l'empereur Constantin IX Monomaque et furent montrées au peuple à Constantinople, comme une merveille, en 1053 (Timothée de Gaza [1949] : 31) : nous avons d'autres témoignages textuels se rapportant à cet événement, où la girafe est toujours nommée selon son nom antique<sup>6</sup>. Au XIII<sup>e</sup> siècle, une autre girafe est amenée à Constantinople et est parfaitement et longuement décrite par l'historien Georges Pachymérès ([1984] : 234-239) : elle fut offerte à l'empereur de Byzance Michel VIII Paléologue par le sultan d'Égypte Baybars. Là aussi, le mot utilisé est très proche de kamelopardalis (kamelopardaleos chez Pachymérès). Dans la Constantinople médiévale, la girafe est donc observée à plusieurs reprises, bien connue à la fois par les textes (héritage des textes zoologiques antiques) et par l'expérience, tout en gardant son nom antique. En Occident, la girafe est moins bien connue. Ne pouvant observer l'animal en Europe, les auteurs chrétiens latins ne trouvent des informations sur

la camelopardalis que dans trois sources : Pline l'Ancien (I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.), dont l'*Histoire naturelle* restera une base essentielle pour l'étude des sciences naturelles pendant toute la période médiévale, son abréviateur Solin (III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.) et enfin Isidore de Séville (VI<sup>e</sup> siècle), dont les courts passages de ses *Étymologies* sur la girafe dépendent totalement de Pline et de Solin.

Consultons la notice de Pline, dont l'héritage sera essentiel pour la connaissance de la girafe au Moyen Âge (Pline [2003], VIII, 28, 69 : 47-48) :

Harum aliqua similitudo in duo transfertur animalia. Nabun Aethiopes vocant collo similem equo, pedibus et cruribus bovi, camelo capite, albis maculis rutilum colorem distinguentibus, unde appellata camelopardalis; dictatoris Caesaris circensibus ludis primum visa Romae. Ex eo subinde cernitur, aspectu magis quam feritate conspicua, quare etiam ovis ferae nomen invenit.

Deux animaux présentent avec le chameau une certaine ressemblance<sup>7</sup>. L'un est celui que les Éthiopiens appellent *nabu*. Il a l'encolure du cheval, les pieds et les jambes du bœuf, la tête du chameau, des taches blanches qui tranchent sur son pelage roussâtre : de là son nom de *camelopardalis* (chameau-léopard). C'est aux jeux du cirque donnés par le dictateur César que la girafe a paru à Rome pour la première fois. Depuis, on en voit de temps à autre, c'est un animal plus spectaculaire par son aspect que par sa férocité aussi l'appelle-t-on aussi le mouton sauvage.

La notice de Pline sur la camelopardalis est assez sommaire et omet deux éléments essentiels de la morphologie du quadrupède : la longueur caractéristique de son cou et sa très grande taille. Pline utilise la comparaison morphologique avec d'autres animaux : ressemblance avec la tête du chameau, encolure du cheval, pattes du bœuf, pelage tacheté du léopard, toutes ces caractéristiques permettant d'expliquer son nom de « chameau-léopard ». Pline ajoute que le caractère de l'animal est doux, et qu'on lui donnait ainsi à Rome le nom de « brebis sauvage » ; c'est par Pline que l'on sait qu'elle fut montrée à Rome sous Jules César aux jeux du cirque où elle était

<sup>5.</sup> Il s'agit du seul passage où Photius évoque la *kamelopardalis* (Photius [1959-1978] : Cod. 250, 79, t. VII, 74). 6. Mentions succinctes chez : Michel Glykas, *Annales* ([1836] : 597, 13-14) ; Jean Scylitzès, *Empereurs de Constantinople*, *Constantin Monomaque*, 28 ([2003] : 391-392) ; Michel Psellos, *Oration* 1 ([1994] : 13).

<sup>7.</sup> La question de savoir si la notice évoque deux animaux ou un seul avec deux noms (*nabu* et *camelopardalis*) serait trop longue à traiter ici : elle fera l'objet d'une étude ultérieure.

exhibée pour son aspect spectaculaire plus que pour sa férocité. Solin ([1895]: 133) insiste sur son origine éthiopienne, garde les similitudes avec le chameau, le bœuf et le cheval, tout en omettant la comparaison avec le léopard (mais en signalant que l'animal est parsemé de taches blanches), et supprime le passage sur la douceur de brebis de l'animal et son absence de férocité. Isidore, dans ses Étymologies, se contente d'expliquer le nom de l'animal (qu'il transforme en masculin camelopardus) par la comparaison avec le chameau et le pelage du pard (lat. pardus), mâle de la panthère; Isidore signale aussi l'origine éthiopienne de l'animal. Dans un autre passage où il décrit ces régions d'Afrique (Isidore [1931] : XIV, 5 : 30), l'évêque de Séville place le camelopardus parmi les animaux sauvages qui peuplent les lointaines contrées éthiopiennes : rhinocéros, dragons, basilics et autres serpents gigantesques. De la girafe « féminine », douce comme une brebis chez Pline, Isidore semble nous présenter un monstre hybride vivant parmi les dragons et autres animaux légendaires. Descriptions très sommaires, hybridation quasi monstrueuse, masculinisation de son nom tendent à transformer un animal « vrai », régulièrement observé à Rome pendant plusieurs siècles, en un animal incertain et lointain, à la figure informe, tenant du chameau, du cheval, du bœuf et du pard, animal cruel et connoté très négativement pendant le Moyen Âge. La « chamelle-léoparde » (camelopardalis) se trouve muée en « chameau-pard » (camelo-pardus), en se transformant en bête « mâle ». Ce passage du lexique au genre masculin est hérité de l'évolution de la pardalis grecque vers le pardus latin tardo-antique. Autant la panthère (panthera ou pardalis) est un animal valorisé, pris en bonne part dans les bestiaires, notamment dans le *Physiologus*, autant le *pardus* est présenté de façon toujours défavorable, y compris dans la Bible latine. Raban Maur dira même à son propos au IXe siècle: Pardus (...) significat Diabolum diversis vitiis plenissimum<sup>8</sup> (« Le pard (...) signifie le Diable tout rempli de

toutes sortes de vices ») ou encore évoque l'Antéchrist et les innombrables péchés auxquels son pelage tacheté (*macula* évoquant à la fois la tache et le péché) fait penser. Par rapport au texte de Pline, l'allusion à la douceur de l'animal, qualifié de brebis sauvage, a disparu du texte d'Isidore, renforçant encore son caractère négatif.

Nous voici ainsi bien loin de la paisible girafe ; les textes antiques transmis par Isidore vont permettre de garder une trace de sa présence à Rome dans l'Antiquité et de l'existence d'un animal éthiopien, mais cette transmission, à force d'approximations et d'interprétations, va créer non pas l'image d'un animal vrai, plutôt bien perçu dans le monde antique (Buquet 2006), mais celle d'un monstre incertain et hybride. Raban Maur, au IXe siècle, reprendra presque mot pour mot la notice d'Isidore dans son De rerum naturis (De Universo, lib. XII) (Raban Maur [1996]: lib. VII, col. 222), mais en ajoutant des considérations morales très négatives sur les animaux tachetés de diverses couleurs, qui désignent ainsi la variété de leurs vices. Dans un autre passage (Raban Maur [1996]: lib. XII, col. 352), il donne une liste d'animaux sauvages (ferarum) horribles par leur aspect monstrueux (monstruosa specie horribiles), vivant en Éthiopie, où notre cameleopardus côtoie le rhinocéros, le basilic et autres dragons gigantesques... Raban Maur reprend là aussi textuellement le passage d'Isidore (Étymologies, 14, 5, 15), perpétuant ainsi la vision monstrueuse du « chameau-léopard ».

#### LE CAMELOPARDUS DANS LES BIBLES LATINES

Avec la courte notice de Pline, c'est un passage de la Bible latine qui va signaler l'existence de la camelopardalis à l'Occident médiéval. La traduction de la Bible en latin par saint Jérôme va reprendre, dans le Deutéronome 14.5, la liste d'animaux présente dans la version grecque des Septante : loin de tenter une nouvelle interprétation des zoonymes hébreux, il reprend les termes latins directement adaptés du grec : ainsi le camelopardalus remplace la kamelopardalis

<sup>8.</sup> Raban Maur, De universo, cité par Voisenet (2000 : 59, note 55).

grecque, en la passant au masculin. Les autres versions de la Bible latine, dite Vetus latina, antérieures à la version de saint Jérôme, proposent de légères différences avec le texte de la Vulgate (Vetus latina. Codex Lugdunensis [2003]). Dans le verset 14.5 du Deutéronome, le tragelaphe a pu être rendu par « mouton sauvage », le pygargue par l'ibex, c'est-à-dire le bouquetin, la caprea de Jérôme (dorcada de la Septante) est rendue soit par dorcada, soit par caprea, selon que le texte est plus proche de la Vulgate ou de la Septante. Le zemer est toujours traduit par cameleopardus ou camelopardalus; mais une variante, donnée par Origène dans ses Homiliae in Canticum Canticorum, III, témoignant d'une version particulière d'une « Vieille latine » (Vetus Latina Database [2003]) donne un équivalent composé de deux zoonymes, camelum pardalin ou camelum et pardum, et peut laisser croire qu'il y a deux animaux distincts. On remarque ici que ce dernier animal semble poser un problème insoluble, le traducteur allant même jusqu'à ajouter des variantes à la liste, en ajoutant des animaux impurs selon les lois de Moïse (chameau et léopard sont impropres à la consommation dans le Lévitique et le Deutéronome). On perd ici de vue toute réalité zoologique et toute considération théologique pour n'être ici confronté qu'à des problèmes philologiques.

## IDENTIFIER, COMMENTER ET TRADUIRE UN ANIMAL INCONNU DANS LA BIBLE

On retrouve le terme camelopardus et ses variantes dans plusieurs glossaires et dictionnaires latins: dans le Glossarium Ansileubi, d'époque carolingienne (Glossaria latina [1926]: 96), chez

Papias, au XI<sup>e</sup> siècle (Papias [1496]: 47), dans le *Vocabularium Bruxellense*, XII<sup>e</sup> siècle (Bruxelles, Bibliothèque royale, II, 1049); puis chez Guillaume Brito, franciscain d'origine anglaise, XIII<sup>e</sup> siècle, dont le texte concerne spécifiquement le vocabulaire de la Bible (Guillaume Brito [1975]: t. I, 102). Dans tous ces dictionnaires, on retrouve la référence à Isidore: tout commentateur ou traducteur de la Bible confronté à cet animal inconnu pour lui ne pouvait que retrouver la description lacunaire du *camelopardus*, transmise et déformée depuis l'Antiquité.

## GLOSES ET COMMENTAIRES BIBLIQUES

Le verset 14.5 du Deutéronome a été relativement peu commenté par les chrétiens et, de plus, la traduction du mot zemer ne les a pas beaucoup préoccupés : les lois bibliques sur la nourriture carnée ne concernant pas les chrétiens, les interdits du Lévitique et du Deutéronome ayant été levés par le Nouveau Testament. Dans le recueil de manuscrits bibliques glosés (Gloses [2004]) édité dans la collection Corpus christianorum, on trouve quelques commentaires sur les animaux du Deut. 14.5. Dans ces manuscrits, s'échelonnant entre le IXe au XIIe siècle, le camelopardus, ainsi que le tragelaphus, le pygargon ou l'oryx, sont la plupart du temps mentionnés comme des animaux inconnus (ignotae bestiae)9. Deux manuscrits<sup>10</sup> décrivent le camelopardus comme un animal tenant du chameau, du cheval et du bubalus, synthétisant ici les notices de Pline ou de Solin. Un troisième<sup>11</sup> cite nommément Isidore de Séville et donne presque intégralement sa notice sur le *camelopardus*.

La Glose ordinaire ([1992] : 392), commentaire biblique le plus standard, fixant au XII<sup>e</sup> siècle l'ensemble des gloses médiévales précédentes,

<sup>9.</sup> Voir par exemple le manuscrit Leiden, Bibl Rijksunivers., Voss Lat. F. 24, f. 101r (IXe s.) (*Gloses* [2004] : vol. a, 269), pour le plus ancien ; le plus récent étant le Cambridge, University Library, Kk 4.6 f. 43r (XIIe s.) (*Gloses* [2004] : vol. a, 241).

<sup>10.</sup> Sankt-Paul in Lavanttal, Archiv des Benediktinerstiftes, 82/1, f. 49r (Xe s.) (Gloses [2004] : vol. a, 331) et Sankt-Gallen Stiftsbibliothek, 295 : 138 (IXe s.) (Gloses [2004] : vol. a, 425).

<sup>11.</sup> Fulda Hessische Landes Bibl., Aa 2, f. 56 (Xe s.) (Gloses [2004] : vol. b, 200).

donne une définition de l'animal inspirée d'Isidore de Séville, puis ajoute un commentaire sur les ruminants aux sabots fendus :

Camelopardalum. Qui albis maculis respersus, capite camelo similis, collo equino, pedibus bubalo, per caetera pardus: in Aethiopia nascitur.

Omne animal quod in duas [partes findit ungulam, et ruminat comedietis]<sup>12</sup>. Illos recipit Ecclesia et membris suis incorporat, qui ungulam findunt, qui discretionem boni et mali habere sciunt, et qui ruminant, id est meditantur in lege die ac nocte.

Du *Camelopardalus*. Parsemé de taches blanches, il ressemble au chameau par la tête, à l'équidé par le cou, au bubale par les pattes, et par tout le reste c'est un léopard : il naît en Éthiopie.

Tout animal qui [a le sabot fendu] en deux parties [et qui rumine, vous le mangerez]. L'Église accepte et incorpore à ses membres ceux qui ont le sabot fendu (qui savent faire la différence entre le bien et le mal), et qui ruminent, c'est-à-dire qui méditent dans la Loi, de jour comme de nuit.

Seule la ressemblance avec les pieds du bubale, évoquée dans le même verset, peut rapprocher le camelopardalus d'un animal pur. On voit bien dans ce cas que le lexique des autorités a plus d'importance qu'une réelle interrogation zoologique sur la nature de l'animal. Le passage évoque également la comparaison entre rumination et méditation d'un côté, et entre sabots fendus en deux et connaissance du bien et du mal de l'autre. Cette symbolisation des animaux purs, dans leurs attributs de rumination et de sabots bifides, est très classique dans l'exégèse chrétienne<sup>13</sup>.

Jean Scot Érigène, philosophe et théologien du IX<sup>e</sup> siècle, commente dans ses gloses bibliques

(Jean Scot Érigène [1997] : 140) le passage du Deutéronome 14.5 en citant nommément Pline l'ancien :

Plinius: Camelopardus, collo similis equo, pedibus et cruribus bovi camelo capite, aspectu magis quam feritate conspicua, quare oviferae nomen invenit.

Pline: Camelopardus, semblable au cheval par le cou, au bœuf par les pieds et les pattes, par la tête au chameau, il est plus spectaculaire par son aspect que par sa férocité: voilà pourquoi on l'appelle la brebis sauvage.

L'intérêt de citer Pline plutôt qu'Isidore est qu'ici la description de l'animal est bien plus conforme au contexte biblique de pureté: l'animal est comparé avec la brebis et, de plus, Jean Scot évite même de citer la ressemblance avec le léopard pourtant présente dans le texte antique. Il ne garde de Pline que ce qui correspond bien au contexte biblique, loin du monstre éthiopien décrit par Isidore de Séville ou par Raban Maur. Ces deux auteurs avaient supprimé les passages relatifs à son absence de férocité et à son surnom de brebis sauvage ; Jean Scot supprime le léopard et surtout les taches (macula) synonymes d'impureté et de péché. La « compilation critique » opérée par Jean Scot vise à réintégrer un animal problématique, suspect d'hybridité et de monstruosité, dans un corpus d'animaux purs. Chez Jean Scot, l'appartenance au corpus biblique prend le pas sur la supposée nature hybride et monstrueuse du « chameau-léopard ». De plus, il garde le mot biblique masculin qu'il a trouvé dans la Vulgate, en corrigeant encore ce qu'il retient de Pline<sup>14</sup>.

<sup>12.</sup> Nous reconstituons ici entre crochets le reste du verset biblique, non repris dans la Glose, qui s'arrête à « duas », pour une meilleure compréhension de ce passage. La traduction des mots manquants est aussi signalée entre crochets.

<sup>13.</sup> On trouve ces mêmes comparaisons chez Philon d'Alexandrie (I<sup>er</sup> siècle de notre ère) dans le *De specialibus legibus* (Philon d'Alexandrie [1970] : § 106-107) où la rumination est comparée à la répétition de l'enseignement ; le pied fourchu symbolise la faculté de jugement et le choix entre vice et vertu. Voir notre précédent article (Buquet 2006 : 22).

<sup>14.</sup> J. J. Contreni et P. P. Ó Néill, les éditeurs des *Glossae divinae historiae*, notent que Pline est une grande référence de Scot Erigène, qui le cite dans ses autres ouvrages : *Annotationes, Expositiones* et *Periphyseon*. C'est sa source principale pour les sciences naturelles, spécialement la faune et la flore exotique. Mais sa dépendance à Pline n'est pas totale : il sélectionne, combine les phrases, ne garde que ce qui l'intéresse (Jean Scot Érigène [1997] : 30-31), comme nous le constatons pour le cas du *camelopardus*.

Dans les gloses de Canterbury, également d'époque carolingienne (Commentarius primus in Pentateucum: 472-473)<sup>15</sup>, le commentaire partage le camelopardulus en deux animaux : le camelo, qui y est décrit par erreur comme un caméléon (« dicunt septem colores habere inmutatione considerantis; non maior quam cattum »: « On dit qu'il a sept couleurs d'après le changement de ce vers quoi il regarde ; il n'est pas plus grand qu'un chat ») et le pardulus qui est décrit comme un animal éthiopien, relativement semblable au cerf (« cervo similis sed non idem »). Le commentaire semble s'être égaré parmi ses étranges animaux, mélangeant chameau, léopard, caméléon et même le cerf, espèces pures et impures confondues!

Dans le commentaire biblique (Expositio super Heptateuchum) d'André de Saint-Victor, mort en 1175, on trouve une glose sur le verset 14.5 du Deutéronome (André de Saint-Victor 1986); seuls deux animaux y sont explicités : le tragelaphus et le camelopardalus. Pour celui-ci, on retrouve le texte de la Glose ordinaire, évoquée plus haut: « Camelopardalum. Animal albis maculis respersum, capite camelo simile, collo equino, pedibus bubali, cetera pardus, in Aethiopia nascitur », habituelle compilation isidorienne. Nous pouvons noter qu'André ne s'arrête que sur deux animaux particuliers, les plus étranges, et qui possèdent un nom composé pouvant laisser deviner un statut hybride, et pouvant donc nécessiter une explication, d'autant plus qu'il s'agit clairement d'animaux « exotiques ». André de Saint-Victor est hébraïsant, mais reste dépendant de la Vulgate pour la girafe. On trouve ce même type de commentaire chez l'Espagnol Rodrigo Jiménez de Rada (1170-1247), dans son Breviarum historicae catholicae: pour le Deut. 14.5, seuls le tragelaphe et le camelopardalus sont commentés, en compilant Isidore pour ce dernier

(Jiménez de Rada [199], lib. III, cap 55 : 157, l. 6).

Le vocabulaire biblique de Guillaume Brito (vers 1165 - après 1126) cite nommément Isidore et ses Étymologies à propos du cameleonpardulus (sic) (Guillaume Brito [1975]: vol. I, 102). Mais il expose tout d'abord un problème de lexique : cameleonpardulus est selon lui un diminutif de cameleonpardus, terme utilisé par Isidore (même s'il ne s'agit pas de cameleon - mais bien de camelo -, Brito a eu sans doute affaire à une version biblique particulière, à moins qu'il n'ait fait une lecture fautive), tout comme pardulus serait un diminutif de pardus. Se tenant strictement aux faits de vocabulaire, il ne fait pas d'autres commentaires, notamment sur son statut d'animal pur et ruminant, la présence « lexicale » du caméléon et du pardus, animaux impurs, ne semble pas le troubler.

Chez Nicolas de Lyre (mort en 1349), auteur notamment de commentaires bibliques, les « Postilles », on trouve une brève mention sur la girafe à propos du Deutéronome (Nicolas de Lyre [1482])<sup>16</sup>, où il reprend (sans les nommer) les termes d'Isidore ou de la *Glose ordinaire*: animal semblable au chameau par la tête au léopard par les taches du pelage, au cou de cheval et aux pieds de bubale. Le commentateur renvoie également aux règles de consommation d'animaux exposées dans le Lévitique, cette dernière mention renvoyant sans doute à l'ensemble du verset plutôt qu'à la girafe.

De la pureté du *cameleopardus* selon Barthélemy l'Anglais

Le franciscain Barthélemy l'Anglais, dans le prologue de son encyclopédie le *De proprietatibus* rerum, précise qu'il veut fournir aux membres de son ordre un répertoire facilitant l'interprétation des « énigmes » de l'Écriture sainte<sup>17</sup>. Dans le

<sup>15.</sup> Cité par Contreni (2003 : 35).

<sup>16.</sup> Il s'agit là des *Postillae litteralis* qui s'évertuent à dégager le sens littéral du texte. Nicolas de Lyre est aussi auteur de *Postillae morales* : dans ces dernières, il ne commente pas la *camelopardalis*.

<sup>17.</sup> Voir l'extrait du prologue de *De proprietatibus rerum* traduit dans Dahan (1999 : 9) : « (...) pour comprendre les énigmes des Écritures, transmises et voilées par l'Esprit saint sous des symboles et sous les propriétés des choses naturelles et artificielles... ».

livre XVIII, *De animalibus*, le chapitre 18 est consacré au *camelopardalis*, qui se contente de compiler Isidore et Pline. Barthélemy y ajoute simplement la référence biblique du Deutéronome, en précisant que la girafe est un animal pur, propre à la consommation selon la loi de Moïse (Barthélemy l'Anglais [1482]):

Cameleopardus vel cameleopardalis est animal ethiopum. Ut dicit Isi. Libro XII. et Pli. Libro VIII. C XIX. Caput habens cameli et collum equi et crura et pedes bubali et maculas pardi. Est enim bestia maculis albis rutilem colorem distinguentibus superaspersa. Et ideo a capite cameli et maculis pardi cameleopardalis est vocata (ut d. Pli.) Est autem bestia magis aspectu que feritate conspicua in tantum mansueta que etiam ovis fere nomen accepit. Ut dicit idem. Hoc animal fuit mundum secundum Mosaicam legem quoad esum sed non quoad sacrificiun. Nam ungulam findebat ut bubalus. Et ruminabat ut camelus. Et ideo eam comedere erat fas. Ut ps deu. XIIII.

Traduction de Jean Corbechon du XIV<sup>e</sup> siècle (Barthélemy l'Anglais [1491]) :

Chamel leopard<sup>18</sup> est une beste de Éthiopie qui a la teste de chamel et le col de cheval et les cuisses et les pieds de buffle et a le corps taché comme ung léopard si comme dit Isidore au XII Livre et Plinius au XIX chapitre de son VIII Livre. Ceste beste est plus belle que fière car elle est aussi débonnaire comme une brebis et est si necte que les juifs la peuvent bien manger selon leur loy mais ne la doivent pas mectre en sacrifice si comme il appert au XIIII Chapitre du Livre Deutéronome.

En revenant à la source des textes de Pline, l'auteur insiste sur la douceur de l'animal, surnommé ovis ferae ou brebis sauvage (en considérant la brebis comme l'animal « pur » par excellence, et très valorisé chez les chrétiens), pour le sortir du caractère monstrueux qu'on pouvait discerner chez Isidore. Autre point important : le cameleopardus a bien les sabots fendus comme le bubalus, animal pur selon le texte de la Vulgate, qui peut aussi désigner au Moyen Âge un bœuf sauvage, lui aussi aux sabots fendus, et rumine comme le

chameau, voilà pourquoi il correspond bien à la Loi hébraïque. Mais il s'agit en fait d'une interprétation de l'encyclopédiste : nous ne pensons pas qu'il ait jamais eu une connaissance zoologique si précise de la girafe, car il se contente de reprendre les plus anciennes autorités, Pline et Isidore. Barthélemy ne pouvait savoir si la girafe avait les sabots fendus ou si elle ruminait, alors qu'aucun texte médiéval ou antique n'est aussi précis sur ce point. De fait, Barthélemy procède par analogie pour justifier le texte biblique : si le « chameau-léopard » a des pieds comme le bubale, alors c'est qu'ils sont fendus comme la Loi le demande expressément; s'il ressemble au chameau qui est un ruminant, comme le dit le texte biblique, alors le « chameau-léopard » doit être forcément lui aussi un ruminant. Ensuite, Barthélemy surinterprète Pline quand il qualifie la girafe de mansueta (douce, apprivoisée), terme qui n'est pas utilisé dans la notice de l'Histoire naturelle : c'est la comparaison avec la brebis chez Pline qui permet d'attribuer cette qualité à la camelopardalis<sup>19</sup>.

L'autre point plus étrange, et unique dans la littérature chrétienne, est l'allusion de Barthélemy l'Anglais à la mise en sacrifice de l'animal. Ce sacrifice est codifié dans le Lévitique 22. 20-23 et dans le Deutéronome 25. 21-23 : un animal avec le moindre défaut physique ne peut être mis en sacrifice. Il y a une distinction entre pureté alimentaire et pureté sacrificielle, entre norme taxinomique ordinaire (pureté des ruminants artiodactyles) et perfection d'un animal individuel, qui ne doit avoir aucune tare physique et, en quelque sorte, être un exemplaire parfait d'une espèce pure : il ne doit pas être boiteux, aveugle, estropié, galeux, trop grand ou trop petit, etc. : il ne doit avoir aucun défaut<sup>20</sup>. Dans la Bible latine de la Vulgate qu'utilise Barthélemy l'Anglais, le mot désignant le défaut est maculas (Deut. 25. 21) :

20. Pour l'analyse symbolique de ces lois bibliques, voir Sperber (1975 : 26-27).

<sup>18.</sup> On remarquera ici que le traducteur médiéval de Barthélemy l'Anglais ne traduit pas le nom de l'animal par « girafe », et se contente de trouver un équivalent français du zoonyme sans chercher à le traduire...

<sup>19.</sup> Qualité réelle de l'animal en captivité qui a été soulignée par plusieurs auteurs grecs antiques ou arabes médiévaux qui avaient pu observer l'animal. Nous ne pensons pas que Barthélemy ait pu observer l'animal (et l'identifier à coup sûr à la *camelopardalis*) ni bien sûr avoir pu prendre connaissance des textes arabes.

« Sin autem habuerit maculam et vel claudum fuerit vel caecum aut in aliqua parte deforme vel debile, non immolabitur Domino Deo tuo » (« Mais si par contre, il a une tache ou plus encore s'il boite ou qu'il est aveugle ou si en quelque autre partie il est difforme ou infirme, il ne sera pas sacrifié à ton Seigneur Dieu »). Maculas peut désigner au Moyen Âge à la fois la tache, la marque, la souillure ou le péché. Pour expliquer l'interdiction de mise en sacrifice de la girafe, qui n'est pas précisée dans la Bible, il semble que Barthélemy, se référant au lexique de la Vulgate, prenne la notion de macula au sens premier du terme, c'est-à-dire « tacheté, peau avec des taches ». Le texte de Pline, comme celui d'Isidore, disant que la camelopardalis est tachetée comme le léopard (maculas pardi), il en déduit que ces taches sont signes d'impureté, d'imperfection et donc empêchent la mise en sacrifice. Ceci nous renvoie à un élément très fort de la mentalité symbolique médiévale où la rayure, la tache, la bigarrure, ou la variation de couleur sont mal perçues et négativement connotées (Pastoureau 2004 : 206-207).

TRADUIRE *CAMELOPARDALIS* DANS LES BIBLES MÉDIÉVALES EN LANGUE VERNACULAIRE On trouve dans les Bibles romanes du XIII<sup>e</sup> siècle la traduction suivante du verset 14.5 du Deutéronome<sup>21</sup>:

Ne mangiez pas les choses qui sont ordes / Ce sunt les bestes que vos devez mangier / Buef et oeille et chievre / Et cerf chevrel et bugle / Tragelaphium, phygargum, origem, camaleon [camaleon pardali]

Le traducteur ici ne se risque pas à une identification hasardeuse des animaux les plus problématiques de la liste, c'est-à-dire les quatre derniers, et préfère laisser les noms latins de la Vulgate. Un peu perdu, il interprète mal la camelopardalis et crée soit deux animaux (caméléon et léopard) ou un seul (caméléon) pour celui du manuscrit conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal. Ce sont des animaux impurs qui n'ont rien à faire ici ; mais ces confusions ou la coupure du camelopardalis en deux animaux distincts se retrouvaient également dans certaines bibles latines (variantes des manuscrits ou plus anciennement dans la Vetus latina).

En Italie<sup>22</sup>, on trouve ces mêmes confusions, où la *camelopardalis* se trouve soit confondue avec un léopard (*pardus*, « *che quasi come la pantera* », comme l'explique dans le corps même du texte une bible italienne du XV<sup>e</sup> siècle : Paris, BnF, ms. italien 1, f. 65v) ou avec un chameau (BnF, ms. italien 85, f. 250v, XV<sup>e</sup> siècle). Le mot est parfois calqué directement du latin en italien avec la forme *camelopardo* (bible italienne de 1471 : *Bibbia volgare* [1882] : 273-274).

Dans les bibles espagnoles de la fin du Moyen Âge<sup>23</sup>, on retrouve également cette conversion du camelopardalis en deux animaux camaleon et pardalo, ou camelon et pardal, répondant aussi aux variantes des manuscrits bibliques latins (Solalinde 1930b : 481-482, 484)<sup>24</sup>. Mais d'autres versions plus intéressantes, influencées ou directement traduites de l'hébreu, s'éloignent complètement de la traduction littérale du latin. On y trouve trois termes pour désigner le dernier animal pur du verset : zamer (ou un mot aux sonorités très proches comme samer ou zame), cabra montes et azorrafa. Zamer est un décalque direct de l'hébreu pour former un équivalent phonétique en écriture latine, sans retrouver un mot espagnol contemporain,

<sup>21.</sup> D'après les manuscrits Paris, BnF, ms. fr. 899, f. 85 (*Bible de Thou*, milieu du XIII<sup>e</sup> s., le plus ancien manuscrit de ces bibles romanes) et Paris, Arsenal, ms. 5056, f. 113 (seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s.) Pour ces deux bibles, voir les remarques de Berger (1884 : 112-114). Un autre manuscrit, datable vers 1300, présente la forme « *cameleom pardalom* » : Chantilly, Musée Condé, ms. 4, f. 126v.

<sup>22.</sup> Voir l'inventaire des manuscrits bibliques en italien dirigé par C. Leonardi (Dalarun *et al.* 1993 : 863-886). 23. Pour l'étude des traductions des noms d'animaux purs et impurs dans les bibles médiévales espagnoles, voir Solalinde (1930b : 1930a).

<sup>24.</sup> Les manuscrits cités sont Madrid, Escorial, Y-J-6 et Escorial, I.J.8 (XIVe s.) pour le premier cas ; et la *General Historia* d'Alphonse X (datée de 1270) pour le second.

preuve de la difficulté de l'identification de cet animal<sup>25</sup>, mais aussi de l'influence du texte original hébreu dans cette Espagne multiculturelle où juifs et chrétiens pouvaient le cas échéant travailler ensemble sur les Écritures et avoir donc accès à des versions différentes des Textes sacrés<sup>26</sup>. Azorrafa est le terme employé dans une bible castillane du XVe siècle (Madrid, Escurial, I.J.3.) et désigne assurément une girafe, « al-zarâfa » en arabe (si on inclut l'article al-), qui pourrait laisser croire à une traduction directe de camelopardalis en girafe, en utilisant un nom vernaculaire arabe. Si les termes azorafa et azoraba ont désigné de façon évidente la girafe dans deux textes castillans du XIIIe siècle<sup>27</sup>, il paraît peu probable que cela ait pu avoir quelque rapport avec cette version du Deutéronome. Cette traduction de la Bible semble s'appuyer soit sur l'hébreu (Solalinde 1930b : 95), soit sur la version arabe en caractères hébraïques du X<sup>e</sup> siècle de Saadia Gaon ([1893] : 275) qui a traduit zemer par zarâfa (girafe en arabe)<sup>28</sup>. Il faut noter également qu'au XVe siècle il peut paraître difficile d'associer le zoonyme antique camelopardalis au nom vernaculaire arabe zarâfa: pour cet animal au moins, le texte castillan s'appuie donc assurément sur celui de Saadia Gaon ou sur un exégète juif du XIIIe siècle, David Kimhi (ou Qimhi, dit RaDak, né à Narbonne vers 1160, mort vers 1235), qui affirme que zemer à pour traduction zarâfa en arabe<sup>29</sup>. Enfin, Cabra montes apparaît dans la Bible de Ferrare datée de 1553

(Solalinde 1930b : 473-474), destinée à la communauté séfarade. Ce choix, très moderne et très juste quant à l'identification zoologique (Buquet 2006 : 16-18), est lui aussi dérivé du texte hébreu et s'appuie sur une édition imprimée à Constantinople conservée à Paris (BnF, Inv. A 470). Il est possible que ce choix de la traduction en « chèvre des montagnes » a pu s'appuyer sur le travail de différents exégètes juifs et s'est peut-être même inspiré de versions syriaques où le *zemer* est traduit par *dica*, « chèvre des montagnes » (Buquet 2006 : 14-16).

L'étude des traductions bibliques espagnoles montre que, face à une difficulté que l'on retrouve à des degrés divers pour tous ces animaux purs ou impurs, les traducteurs espagnols, qu'ils soient juifs ou non, se sont souvent appuyés sur les textes hébreux, soit pour ne pas identifier l'animal (en gardant le terme zamer), soir pour reprendre la girafe de Saadia Gaon, ou pour en faire une chèvre des montagnes. Les autres cas, qui conservent le « chameau (ou caméléon) + léopard », sont eux, comme dans le cas des traductions françaises médiévales, plus dépendantes de la Vulgate, et même de façon aveugle, pourrait-on ajouter, préférant intégrer à un corpus d'animaux purs plusieurs animaux impropres à la consommation selon les lois bibliques (chameau, caméléon, léopard), alors que les traductions proches des traditions juives et du sens littéral hébreu préfèrent trouver un équivalent « pur » (ruminants aux sabots fendus) comme la chèvre ou la girafe.

<sup>25.</sup> Dans le Dictionnaire hébreu-latin-français de la bible hébraïque de Ramsey, daté du XIII<sup>e</sup> s. (*Dictionnaire de Ramsey* [2008] *zayin* 31 : 108), on trouve un ajout du correcteur du texte, probablement Grégoire de Ramsey, sur le *zemer* : *Zemer*. *Pro hoc habemus « camelopardus » ut Deut. xiii. Nescit ebreus* (« Zemer. À la place, nous avons "camelopardus" comme dans le Deutéronome XIV. L'hébreu l'ignore. »). Je remercie J. Olszowy-Schlanger qui m'a transmis ces informations avant parution de son édition du dictionnaire.

<sup>26.</sup> Solalinde (1930b : 473-474) cite notamment la traduction en castillan depuis l'hébreu faite sous la direction de Moïse Arragel entre 1422 et 1433, qui donne *zame*. Deux autres traductions donnent *samer* et *zame* (Madrid, Escorial, I.J.7 et I.J.4; manuscrits du XV<sup>e</sup> s.), sans doute influencées par des traductions plus anciennes tirées de l'hébreu.

<sup>27.</sup> Solalinde (1930a : 85) cite La Chronique d'Alphonse le Sage et La Gran conquista de Ultramar.

<sup>28.</sup> Voir Blondheim (1932 : 85), qui rapproche, dans son compte rendu critique sur l'article de Solalinde, les noms des autres animaux cités dans le verset de ceux donnés dans la version de Saadia Gaon.

<sup>29.</sup> David Kimhi est cité par (Gesner 1551 : 160) dans sa notice sur la girafe. D'autres exégètes juifs antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle ont aussi donné l'équivalence entre *zemer* et *zarafa* : Rabbi Jona et Ibn Yanah (Buquet 2006 : 16).

## RETOUR DE LA GIRAFE EN EUROPE AU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE

LA GIRAFE, NON IDENTIFIÉE À LA *CAMELOPARDALIS* ANTIQUE

La girafe fait son retour en Europe, pour la première fois depuis l'Antiquité, au XIIIe siècle en Italie et en Espagne : elle est offerte par le sultan d'Égypte Al-Kamil à l'empereur Frédéric II Hohenstaufen (date inconnue, antérieure à 1240), puis par le sultan égyptien Baybars, à la fois au roi d'Espagne Alphonse X le Sage et au roi de Sicile Manfred, fils de Frédéric II, ces deux derniers dons ayant lieu entre 1260 et 1262. Dans les rares témoignages occidentaux contemporains relatant l'arrivée de ces girafes, l'animal n'est jamais désigné sous son nom antique de camelopardalis, mais avec un nom vernaculaire, créé pour l'occasion, toujours dérivé de l'arabe (Boltz 1969). Dans la chronique du règne d'Alphonse le sage (*Cronica de Alfonso X* [1998] : 28), unique source occidentale pour l'arrivée de la girafe en Espagne, l'animal est dénommé « azorafa », calqué sur l'arabe « zarâfa », auquel on a accolé une partie de l'article « al- ». Les seules sources sur l'arrivée de la girafe de Frédéric II sont de type encyclopédique : chez Thomas de Cantimpré ([1973] : 156), auteur du Liber de natura rerum vers 1240, vaste compilation d'histoire naturelle, l'animal, relativement bien décrit, qui semble avoir été observé captif dans un enclos, et dont il est dit qu'il a été offert à l'empereur Frédéric à son époque par le Sultan de Babylone (Babylone désignant souvent Le Caire au Moyen Âge), est appelé « oraflus », latinisation

d'une forme rare « orafle » qu'on trouve aussi au XIIIe siècle chez Jean de Joinville, dans sa biographie de saint Louis (Joinville [1998] : 224-225, § 457)<sup>30</sup>. Cette notice de Thomas de Cantimpré sera reprise avec le même nom d'oraflus dans le De animalibus d'Albert le Grand ([1916-1920] : t. I, 1417) et dans le Speculum naturale de Vincent de Beauvais ([1624] : XIX, 97). Albert le Grand complétera l'information de Thomas de Cantimpré en précisant que le nom de la girafe en italien et en arabe est « seraf », donc proche de giraffa et de zarâfa (Albert le Grand [1916-1920]: t. I, 1357 et 1417). Orafle pourrait être alors un particularisme français peut-être inventé à cause d'une mauvaise compréhension de Thomas, alors que orafle n'aura aucune réelle postérité<sup>31</sup>, sauf chez Joinville<sup>32</sup>.

Ce qui nous intéresse ici, outre le témoignage de l'arrivée de l'animal à la cour de Frédéric II, dont la description ne laisse aucun doute sur la nature de l'animal, incontestablement une girafe<sup>33</sup>, c'est l'utilisation d'un nom vernaculaire nouveau, non identifié à la camelopardalis dans la notice, et qui ne doit rien à Pline ou Isidore. De plus, la camelopardalis possède par ailleurs sa propre notice, à la fois chez Thomas de Cantimpré, Albert le Grand et Vincent de Beauvais : à chaque fois il s'agit d'une simple compilation de Pline et d'Isidore (ou de la Glose, chez Thomas de Cantimpré). Les auteurs n'y font aucun renvoi à l'« orafle ». Jusqu'au XVe siècle, aucun texte zoologique ne fera le lien entre les deux zoonymes; de plus, aucune traduction, qu'elle soit littéraire, scientifique ou biblique ne traduira camelopardalis en girafe, ou inversement girafe en

<sup>30.</sup> Chez Joinville, il ne s'agit pas de l'animal « réel », mais d'un objet précieux (un « joiau », selon l'auteur) de cristal en forme d'« orafle », allant avec un « oliphant » lui aussi de cristal, « moult bien fait », sculptures offertes au roi par le Vieux de la Montagne, chef des ismaïliens de Syrie.

<sup>31.</sup> On trouve au XIV<sup>e</sup> siècle une description de l'« orafle » dans *Le Livre des Merveilles* de Jean de Mandeville, mais le zoonyme, ainsi qu'une partie du texte, sont repris par l'auteur dans les encyclopédies du XIII<sup>e</sup> siècle. Voyageur sans doute imaginaire, Mandeville fut un grand compilateur, mélangeant ici pour la girafe deux sources : Vincent de Beauvais et le voyageur Guillaume de Boldensele (Mandeville [2000] : XXXI, 453 et 454, note 9).

<sup>32.</sup> Il n'est pas exclu que Joinville ait trouvé ce mot dans les encyclopédies de son temps pour identifier un animal qu'il ne connaissait pas et qu'il n'avait sans doute vu qu'en sculpture...

<sup>33.</sup> Thomas de Cantimpré décrit un animal très élancé, dont la tête dressée peut atteindre la hauteur de vingt coudées, et dont le pelage est très beau et marqué de diverses couleurs.

camelopardalis. Par exemple, dans une version latine du récit de Marco Polo, réalisée par Francesco Pipino vers 1315 en Italie, le mot « giraffe » (au pluriel), présent dans les versions françaises (parfois sous une forme « girofle ») ou italiennes de l'œuvre, sera simplement retranscrit en latin « giraffe » (sic) (Marco Polo [1998] : 420, 422 et 434; Marco Polo [1902]: 186, 188 et 191). Les traductions en français ou en italien du De proprietatibus rerum de Barthélemy l'Anglais (vers 1240) vont simplement trouver un équivalent au latin camelopardalis: chez Jean Corbechon, le mot est francisé en « chamel leopard » ou en « chameliepart » ; Jean de Trévise, qui traduit cette encyclopédie en anglais à la toute fin du XIVe siècle, laisse quant à lui le terme latin tel quel sans chercher à l'adapter (Barthélémy l'Anglais [1975]: vol. II, 159); Vivaldo Belcazer, traduisant le De proprietatibus rerum au début du XIVe siècle dans la langue de Mantoue, donne la forme « camelopardo » (TLIO 2004 :  $camelopardo)^{34}$ .

Ces problèmes de traduction et d'identification d'un animal mal connu s'expliquent par l'imprécision des notices de Pline, de Solin et d'Isidore sur la camelopardalis. Celles-ci ne permettent pas de l'identifier à l'animal observé au XIIIe siècle, qui sera quant à lui nommé par de nouveaux zoonymes, dérivés de l'arabe et apparaissant dans les textes à cette époque : orafle, girafe en français, giraffa en italien. De plus l'animal est amené d'Égypte par une ambassade musulmane, qui apporte avec elle le seul nom utilisé en arabe pour la girafe : zarâfa. Jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, tout indique qu'il n'y a pas en Europe d'identification possible entre l'animal « girafe » et son nom antique grec et latin ; enfin l'arrivée de l'animal coïncide au XIIIe siècle avec la création de son nom en italien, giraffa, directement formé sur l'arabe (Boltz 1969, Walter & Avenas 2003 : 282), preuve sans doute qu'il a fallu nommer d'un zoonyme nouveau un animal dont on avait perdu le nom antique. Le mot *giraffa* apparaît en italien dans la seconde moitié du XIIIe siècle et,

contrairement à une idée couramment admise (Walter & Avenas 2003 : 282), Marco Polo n'est pas le premier à l'utiliser : avant lui, on en trouve mention chez Rustico Filippi (seconde moitié du XIIIe siècle [1998] : 47), Ristòro d'Arezzo (1283 [1959] : 1000-1001) et dans un poème anonyme intitulé *Detto del gatto lupesco* (XIIIe siècle, [1979]). Ceci renforce un peu plus notre hypothèse : le mot *giraffa* a sans doute été formé en italien à partir de l'arrivée des girafes appartenant aux souverains Hohenstaufen, Frédéric II et son fils Manfred.

Cette méconnaissance de la girafe pendant la période médiévale et la non-identification entre animal « réel » et l'animal décrit par Pline, ont continué d'avoir longtemps une influence sur l'identification de la camelopardalis dans la Bible. Il faut donc se défaire de nos vues actuelles sur la Giraffa camelopardalis pour évaluer les commentateurs et les traducteurs de la Bible au Moyen Âge: pour les auteurs médiévaux, la camelopardalis n'est qu'un animal inconnu vivant dans la lointaine Éthiopie, mère de tous les monstres ; par le jeu des compilations successives, et des approximations opérées par des générations de copistes, elle n'est rien de plus qu'une entrée de dictionnaire ou d'encyclopédie, un animal « philologique », membre discret du bestiaire des érudits.

# 1487 : COMMENT LA *CAMELOPARDALIS* REDEVINT LA GIRAFE

#### LES HUMANISTES ET LA GIRAFE

Il faudra attendre le dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle et l'arrivée de plusieurs girafes en Italie, dont la plus célèbre fut celle de Laurent de Médicis à Florence en 1487, pour que les humanistes Ange Politien et Antonio Costanzi identifient l'animal qu'ils peuvent observer longuement avec celui décrit dans les ouvrages grecs d'Héliodore, Oppien, Diodore ou Strabon, redécouverts, réétudiés et édités au *Quattrocento*. Alors que la

<sup>34.</sup> Même forme camelopardo, déjà évoquée dans la Bibbia volgare ([1882] : 273-274) de 1471.

bibliographie sur la girafe de Laurent de Médicis est abondante (Donati 1938, Cloulas 1984, Joost-Gaugier 1987, Belozerskaya 2006: 87-129, pour ne retenir que les principales références), cette question de l'identification entre la camelopardalis et la giraffa n'a jamais été étudiée. Le mot giraffa se rencontre dans différents textes littéraires ou scientifiques en langue vernaculaire du XIVe et du XVe siècle, dans des récits de voyages en Égypte où des pèlerins ou ambassadeurs décrivent les animaux de la ménagerie du Caire : dans ce cas, l'animal est soit appelé de son nom arabe, soit de son nom italien, qui semble pourtant encore nouveau en 1384 pour Giorgio Gucci (Gucci [1862] : 297-299) : E come il nome suo è nuovo, Giraffa, cosi è molto più nuova cosa a vederla (« Et comme son nom, Girafe, est nouveau, c'est une chose encore plus nouvelle à voir »). Dans tous les textes italiens de la fin du Moyen Âge, la girafe n'est jamais confondue avec la camelopardalis; dans certains textes en latin, on trouve même le nom latinisé giraffa et non pas camelopardalis, comme dans le traité militaire De Machinis de Mariano Taccola (Taccola [1961]: t. I, 73), daté de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Les premiers textes qui citent côte à côte les deux termes<sup>35</sup> camelopardalis et giraffa et qui signalent leur synonymie datent de 1487 et sont donc contemporains de l'arrivée de la girafe en Italie : - dans une lettre d'Antonio Costanzi, datée de décembre 1487 (Costanzi 1502 : sign. f1v-f2), où il décrit une girafe vue dans sa ville de Fano, dont il dit: (...) camelopardalin (...) quam hodie vulgus Giraffam vocat (...) (« camelopardali (...) que le peuple appelle aujourd'hui Girafe »);

- dans le *Liber miscellanorum* d'Ange Politien, humaniste proche de Laurent de Médicis, où au début d'une longue notice sur la camelopardalis on trouve (Politien [1971] : t. I, 228-229) : (...) camelopardali, quae uulgò Girafa dicitur (...) (« camelopardali, qui est dénommé communément Girafe »).

Dans les deux textes, les humanistes confrontent leur observation directe de l'animal à leurs lectures érudites des auteurs grecs de l'Antiquité (Strabon et Diodore de Sicile pour Costanzi; Héliodore et Dion Cassius pour Politien), tout en réalisant les premières zoo-histoires critiques sur la girafe, signalant notamment les lacunes et les erreurs des descriptions latines antiques et médiévales. Politien et Costanzi ont fait la démarche d'essayer de retrouver le nouvel animal observable à leur époque en Italie, dont ils savent la rareté, dans les autorités latines et grecques ; ils ont reconnu la giraffa sous les traits de la camelopardalis des Anciens, grâce à la qualité de leurs descriptions, plus précises que celles des auteurs romains ; ils ont ensuite remarqué que cet animal était dans l'Antiquité un attribut de la puissance royale, un cadeau de prince ou d'empereur (Gatier 1996)<sup>36</sup>, justifiant alors le rôle de celle envoyée à Laurent de Médicis, et en renforçant ainsi sa valeur matérielle et symbolique.

L'explication de cette identification est d'ordre philologique : le XV<sup>e</sup> siècle est une grande époque de redécouverte des auteurs grecs, lus et analysés (puis édités et traduits) dans leur langue d'origine par les humanistes ; justement, les descriptions de la girafe données par Strabon, Diodore et Héliodore sont excellentes, détaillées, donnant une image précise des formes de l'animal ou de son comportement. Ces détails anatomiques ou comportementaux n'apparaissent

<sup>35.</sup> Un seul auteur médiéval, Fàzio degli Uberti (ca. 1345-1367), donne ces deux noms ensemble dans une même œuvre, *Il Dittamondo*, mais dans des passages fort éloignés, qu'il a compilés à des sources différentes. *Giraffa* et *cameleopardi* ne sont ni confondus ni signalés comme synonymes (Uberti [1952] : *giraffe* : Lib. II, cap. 3, vers. 29 : 95 ; *giraffa* : Lib. V, cap. 9, vers. 45-66 : 360 ; *cameleopardi* : Lib. V, cap. 23, vers. 49-60 : 402-403). *Cameleopardi* apparaît dans une traduction en italien du passage de Solin sur l'animal, preuve peut-être que l'auteur est incapable de traduire le mot latin en *giraffa* et que les deux mots ne peuvent être pour lui confondus. 36. Voir aussi à ce propos les remarques judicieuses de Donati (1938 : 255-256), mais celui-ci ne signale pas la problématique de l'identification du nom gréco-latin de l'animal, y compris lorsqu'il évoque les descriptions des voyageurs en Égypte qui utilisent des noms vernaculaires, en la comparant à la démarche érudite des humanistes (Donati 1938 : 262).

pas chez Pline ou Solin, et les auteurs grecs cités furent ignorés du Moyen Âge occidental. Politien, grand érudit passionné par les Classiques, s'est enthousiasmé de voir un animal connu des Anciens ; il peut lire chez Héliodore l'origine et l'étymologie du mot camelopardalis : « La vue de cet animal frappa d'étonnement le peuple, qui lui trouva sur le champ un nom inspiré par sa forme même. D'après les aspects les plus caractéristiques de son corps, il l'appela chameau-léopard » (Héliodore, Éthiopiques, 10, 27-28 [1943] : t. II, 109)<sup>37</sup>. Politien reconnaît chez Horace la « panthera camelo », et précise que panthère et léopard sont identiques chez les Grecs : « Quam enim uocamus pantheram, Graeci pardalin » (En effet, ce que nous appelons Panthère, les Grecs l'appellent pardalis) (Politien [1971] : t. I, 228-229). L'enquête philologique et étymologique renforce l'observation et permet d'identifier à coup sûr l'animal. Les humanistes Politien et Costanzi ont retrouvé dans les textes grecs les formes caractéristiques du quadrupède qu'ils purent observer longuement à Florence : ainsi l'identification de la giraffa à la camelopardalis s'est enfin réalisée, le nom scientifique moderne conservant cette réunion sémantique et historique dans la « Giraffa camelopardalis ».

LE RETOUR D'UN ANIMAL « VRAI » DANS LE BESTIAIRE BIBLIQUE

Ces nouvelles connaissances sur la girafe n'auront pas une influence immédiate sur l'étude et l'interprétation de la *camelopardalis* dans la Bible : l'identification nouvelle entre zoonymes classique et moderne va d'abord intéresser les naturalistes du XVI<sup>e</sup> siècle, dont les sommes encyclopédiques sont tout autant des exégèses philologiques que des enquêtes zoologiques (selon nos conceptions contemporaines de la zoologie comme science expérimentale). Pierre Gilles d'Albi, dans son édition de *La nature des animaux* d'Élien (Pierre

Gilles 1535: Lib. V, cap. 23, 159-160), complète le texte antique, où ne figure pas la girafe, par un chapitre sur la *camelopardalis*, en compilant Dion Cassius et Héliodore, faisant plus œuvre d'érudition que d'observation (il n'avait sans doute jamais vu l'animal en 1535). Pierre Belon du Mans, décrivant des girafes au Caire en 1547, précise que c'est bien l'animal que « les Latins ont anciennement nommé *camelopardalis*, d'un nom composé de léopard et de chameau », et reprend ensuite la notice de Pline, qu'il complète ensuite de ses observations personnelles (Belon [2004]: 72-73).

Au début de la longue notice que le grand zoologue Conrad Gesner consacre à la girafe (Gesner 1551: 160-162), on trouve un paragraphe intéressant sur la question de la girafe dans la Bible. Gesner rappelle que le zemer hébreu a été traduit en grec et en latin camelopardalis, en syriaque deba, et en arabe zarâfa. Il ajoute que certains exégètes juifs identifient le zemer à la girafe (notamment David Kimhi, dont nous avons parlé plus haut) mais que d'autres préfèrent le traduire par « élan » (alces) ou « chamois » (rupicapra). Gesner condamne ces deux dernières hypothèses en utilisant comme argument le fait que ces animaux sont étrangers à la Syrie et à la Terre sainte, avec une certaine mauvaise foi, car il précise ailleurs que la girafe ne vit qu'en Afrique et plus précisément en Éthiopie! Cela ne l'empêche pas de considérer que le zemer est bien la girafe, par respect des textes bibliques grecs et latins... Il évoque cette question dans son article sur l'élan (*Alces*) (Gesner 1551 : 1) :

Nullum huius animalis nomen aliae gentes habent, cum peregrinum omnibus sit praeterquam Scandinaviae quod sciam: proinde non assentior Judæis illis, qui Deuteronomii cap 14 zamer alcen interpretantur: quamquam alii pro eadem rupicapram, alii camelopardalin reddunt; mihi ad postremam animus magis

<sup>37.</sup> Politien traduit ainsi ce passage en latin (Politien [1971] : t. I, 228-229) : « Haec ut est conspecta animans, omnem continuo multitudinem obstupefecit, speciesque nomen invenit ex iis, quae praecipua in corpore, sic ut ex tempore eam populus Camelopardalin appellaret » (« Quand on vit cet animal, celui-ci frappa aussitôt toute la foule de stupeur, son apparence lu valut son nom — tiré de ses particularités corporelles — si bien que, depuis ce temps-là, la foule l'appela chameau-léopard »).

inclinat. In tam rara igitur et longuinqui soli fera authores inter se variare, minus mirabimur.

Les autres peuples n'ont aucun nom pour cet animal, étant donné qu'il est étranger à tous, sauf en Scandinavie, que je sache : par conséquent je n'approuve pas les Juifs qui interprètent le zamer du chapitre 14 du Deutéronome comme étant un élan : d'ailleurs les uns le traduisent par chamois, d'autres par camelopardalis ; mon sentiment incline plutôt vers ce dernier. Nous nous étonnerons peu alors que ces auteurs varient autant entre eux à propos de cet unique animal, si rare et éloigné.

Ici Gesner modère son propos sur le zemer et explique les difficultés mêmes d'identifier un animal sur lequel tant de spécialistes se contredisent et pour lequel il n'y a pas de tradition établie de consommation de sa viande dans les religions du Livre. Dans sa notice sur la girafe, il avait précisé que, selon ses lectures, rien ne faisait obstacle à ce que la girafe soit comestible, en ajoutant qu'à cause de sa rareté personne n'a fait l'expérience de manger sa viande... (« nec obstat quod camelopardalin nusquam in cibum venisse legerimus : raritas enim et peregrenitas facit ut cibo eam nemo experiantur » : « Ce qui n'empêche pas que nous ayons lu que nulle part on ne se soit nourri de girafe : en effet sa rareté et son exotisme font que personne n'a fait l'expérience d'elle comme nourriture », Gesner 1551 : 160).

La question de l'identification possible du zemer à l'élan renvoie à la traduction de la Bible par Luther, achevée en 1534. Sa liste d'animaux dans le Deut. 14.5 est très particulière : cerf, chevreuil, buffle, bouquetin, chamois, aurochs, élan. Luther, sans doute soucieux d'édifier et de rendre accessible les Ecritures saintes à un large public allemand et européen, occidentalise cette liste d'animaux purs en l'intégrant au contexte zoologique de l'Europe du Nord. L'aurochs, le chamois et l'élan sont exclusivement européens ; le cerf et le chevreuil sont aussi bien connus dans nos contrées. Le XVIe siècle est une période très féconde pour les études bibliques et notamment pour l'édition de nouvelles traductions réalisées à partir de l'hébreu : ainsi la liste des animaux purs du Deut. 14.5 subit-elle de nombreuses variations, principalement pour les derniers de la liste

plus difficiles à identifier, alors même que les termes hébreux y sont les plus obscurs. Sans chercher une impossible exhaustivité dans les multiples versions de la Bible à l'époque de la Réforme, signalons quelques traductions notables:

— les bibles françaises de Lefèvre d'Étaples (1530: f. 72), d'Olivétan (1535: f. 55v) et la version dite de Louvain (1550: f. 68v) donnent respectivement camelopardalus, « chameau part » et « camelopard », restant donc très dépendantes de la version latine:

– les bibles italiennes de Niccolo Malermi (1471 [1507] : f. 55) et de Santi Marmochino (1538 : f. 62), traduites de l'hébreu, ne citent pas la girafe : la première ne donne aucun animal (sa liste s'arrête sur une étrange traduction de l'hébreu *Te'o*, qui précède *zemer*, en *spinosa*, c'est-à-dire le hérisson) ; la seconde traduit le *zemer* en *camozza*, le chamois (latin *rupicapra*), dont l'interprétation par les juifs est dénoncée par Gesner.

Aucune de ces bibles ne semble donc subir l'influence des nouveaux savoirs zoologiques et philologiques sur la girafe, y compris pour les versions les plus dépendantes de la Vulgate. Au XVIe siècle, la girafe n'est déjà plus visible en Italie, ni ailleurs en Europe, et elle restera encore une belle inconnue jusqu'au XIXe s., date de son arrivée dans les zoos de Paris et de Londres. La connaissance de cet animal si rare reste encore pour longtemps une affaire de spécialistes, d'érudits, de zoologues, dont la plupart n'ont jamais vu l'animal, comme Gesner ou Aldrovandi. Chez ce dernier, la question de la présence de la girafe dans la Bible est réduite à une question d'habitat : en supposant que l'animal vit en Asie (en considérant l'Ethiopie comme asiatique), alors que la Terre sainte est aussi asiatique, et que la consommation de viande de girafe n'est pas formellement interdite chez les juifs, il n'y a aucune raison de douter de la « vérité » zoologique de la Septante et de la Vulgate (Aldrovandi 1642 : 935). Du reste, Aldrovandi se garde bien, au contraire de Gesner, d'évoquer l'exégèse juive contradictoire à propos du zemer, alors qu'il s'étend longuement par ailleurs sur les différents noms de la girafe à travers les siècles (Aldrovandi 1642 : 932-933).

Au XVII<sup>e</sup>, la *Biblia maxima versionum* (1660 : 404-406) regroupe différents commentaires médiévaux et modernes pour faire une exégèse complète de la Bible. Pour le Deut 14.5, le texte précise (Concordia et expositio litteralis : 403) que les différentes versions de la Bible donnent soit Camelopardalus, soit Capram rupiculam (chèvre des montagnes, chamois). Pour la girafe, il est dit que les auteurs la décrivent très grande, aux antérieures très élevées, avec deux cornes sur la tête: « Camelopardalum describunt authores cruribus et pedibus anterioribus multo altioribus quam anteriora sint crura & pedes, cum duobus in fronte corniculis » (« Les auteurs décrivent la girafe avec des pattes et des pieds antérieurs beaucoup trop élevés pour des pattes et des pieds antérieurs, avec deux petites cornes sur le front ») [ : 406]). Nous sommes loin de la Glose médiévale de Nicolas de Lyre (pourtant également cité dans les *Annotationes* sur le passage biblique) s'appuyant sur Isidore ou Pline. L'explication littérale s'appuie dorénavant sur les commentateurs modernes, ici Giovanni Stefano Menocchio (1575-1655) et Jacques Tirin (1580-1636) : le premier précise dans sa brève notice que l'animal a le cou un tant soit peu allongé (oblongo aliquantulum collo); le second cite Pline, Oppien, Héliodore et surtout Politien. Comme chez Gesner et Aldrovandi, Ange Politien devient l'autorité contemporaine pour la description de la girafe, en réintégrant de fait dans la Bible un animal « réel » et mieux décrit par les modernes, la girafe. Voilà sans doute pourquoi elle réapparaît dans la célèbre version française de la Bible du XVIIe siècle, celle de Luis-Isaac Lemaistre de Sacy, publiée en 1686 après sa mort par Pierre Thomas du Fossé (Lemaistre de Sacy [1990] : 221). Cette bible, contrairement à de nombreuses versions « réformées » tirées de l'hébreu, s'appuie surtout sur la Vulgate : on peut alors à cette époque traduire camelopardalis par la girafe, animal que les érudits de la Renaissance décrivent comme doux, et dénuée de toute sauvagerie, comme le précise Tirin. La girafe douce comme une brebis a alors toute sa place parmi les ruminants purs du Deutéronome.

Mais l'utilisation des nouveaux savoirs zoologiques et lexicographiques sur notre animal va aussi permettre de combattre la traduction du zemer en girafe. Samuel Bochart, érudit protestant (1599-1667), dans son Hierozoicon sive animalibus S. Scripturae, encyclopédie des animaux cités dans la Bible, va, en s'appuyant sur les textes arabes, juifs et syriaques, proposer une traduction en chèvre sauvage ou en chamois, principalement sur la base d'une enquête étymologique (Buquet 2006 : 16-18). Mais il utilise aussi les nouveaux savoirs zoologiques sur la girafe (comportement, description, et surtout habitat et origine géographique) pour expliquer que l'animal est étranger à la Terre sainte, donc horscontexte pour les lois bibliques. Il est frappant de constater que Bochart utilise principalement la lettre d'Antonio Costanzi (en la citant presque en intégralité, et en signalant qu'elle avait échappé à Gesner) pour décrire la girafe et ses mœurs. S'il ne s'appuie pas directement sur Costanzi pour démontrer que le zemer n'est pas la girafe, il est tout de même frappant de voir Bochart utiliser autant ce texte vieux de près de deux siècles lorsqu'il écrit son traité en 1663 : il est vrai que la description de la girafe y est précise et très vivante, à la fois érudite et pleine d'anecdotes et de choses vues. Ce qu'ignorait probablement Bochart, c'est le fait que cette lettre fut la première (légèrement antérieure aux Miscellanées de Politien) à identifier parfaitement la giraffa vernaculaire à la camelopardalis savante, pour lui redonner ensuite toute sa « réalité » zoologique et philologique et pour réintégrer « physiquement » (en tant qu'animal « vrai ») les débats exégétiques sur l'identification du bestiaire biblique hébreu. La girafe « réelle » redécouverte par l'érudition humaniste, donc par l'étude des auteurs classiques « païens », pouvait alors réintégrer les débats philologiques d'exégèse biblique, soit pour confirmer la fiabilité des traductions chrétiennes, grecques et latines (comme chez Gesner, Aldrovandi ou les exégètes), soit, au contraire, pour critiquer la traduction du zemer en camelopardalis comme chez Bochart, ce dernier utilisant également la zoologie arabe dans son enquête, pour se rapprocher encore un peu plus de la girafe africaine.

#### **CONCLUSION**

L'étude des différentes traductions et exégèses d'un passage de la Bible autour de la question de l'interprétation du zemer hébreu ou du camelopardus latin nous a permis de mettre en perspective l'histoire des connaissances zoologiques et philologiques sur la girafe, de la fin de l'Antiquité jusqu'au XVIIe siècle. Le verset du Deutéronome 14.5 avait contribué à signaler à l'Occident médiéval un zoonyme antique, camelopardalis; en retour, les commentateurs et traducteurs de la Bible ont constamment recherché dans les œuvres antiques la trace de cet animal pour décrire et identifier un animal très majoritairement inconnu au Moyen Âge. Jusqu'à la Renaissance, la littérature disponible ne donnait de la camelopardalis qu'une image partielle, fort éloignée de la girafe « réelle » et qui pouvait être difficilement confondue avec l'animal vu au XIIIe siècle dans les ménageries italiennes de l'empereur Frédéric II et de son fils Mandred, et à la cour d'Espagne d'Alphonse le Sage. Il n'y avait en effet rien de commun entre le quadrupède tacheté décrit maladroitement par Pline et ses suiveurs, aux formes incertaines et disparates, classé parmi les monstres éthiopiens par Isidore de Séville, et la splendide et immense bête arrivée d'Égypte, avec un nom arabe zarâfa, sans aucun rapport avec les mots latins et grecs qui désignaient la girafe dans l'Antiquité. La nouveauté même de l'animal imposait ainsi des noms nouveaux dans les langues vernaculaires, formés sur l'arabe au XIIIe siècle, giraffa en italien, orafle en français, azorafa en espagnol. Il n'est alors pas surprenant de constater qu'aucun auteur ni qu'aucun traducteur, ne feront le lien entre un zoonyme nouveau et un nom antique uniquement connu des encyclopédistes : cela se vérifiera pour les traductions de la Bible mais pour d'autres textes scientifiques, littéraires ou récits de voyage. Les pèlerins et ambassadeurs décrivant des girafes en Egypte n'utiliseront jamais le terme de camelopardalis pour désigner l'animal ; dans les descriptions médiévales, notamment celles des encyclopédies, le « chameau-léopard » n'a jamais un long cou et ne ressemble pas à l'idée que nous

nous faisons habituellement d'une girafe. Ainsi, les commentaires et tentatives de traduction des bibles hébraïques ou latines vers le français, l'italien ou l'espagnol ne s'appuient jamais sur des raisons « zoologiques », car l'animal cité qui nous intéresse restera longtemps une énigme, une inconnue. Il faudra attendre 1487 pour que les humanistes Politien et Costanzi disent sans ambiguïté la réalité zoologique de la girafe et son identification à la camelopardalis des Anciens, confrontant une fine observation des spécimens présents en Italie avec leurs lectures savantes des auteurs grecs redécouverts, traduits et édités à cette époque. Cette fois-ci, l'érudition et la philologie ne s'opposaient plus à la réalité « vernaculaire » de l'animal : mieux, l'observation zoologique renforçait la fiabilité des auteurs anciens et les descriptions antiques confirmaient l'existence et la description de l'animal en le marquant de l'aura de son nom savant retrouvé, grec et latin. Ainsi baptisée par les savants, la girafe pouvait faire son entrée dans la zoologie moderne, et être objet d'étude des compilations érudites des Gesner, Aldrovandi, Bochart et autres. Son nom scientifique moderne garde encore trace de cette réconciliation entre son origine « vernaculaire » arabe et la savante antiquité de son patronyme grec et latin : Giraffa camelopardalis. L'étude du Deut. 14.5 aura servi de révélateur des problèmes d'identification entre girafe « réelle » et girafe « savante » : les chrétiens ne se préoccupant pas beaucoup des prescriptions alimentaires de l'Ancien Testament, les questions de l'identification de l'animal zemer et de la validité de la présence de la camelopardalis n'avaient au final que peu d'intérêt pratique, scientifique ou religieux. Seule pouvait être mise en œuvre la volonté de fidélité à la Vulgate, sans chercher des justifications zoologiques, ou un plus grand respect du texte orignal hébreu, comme dans certaines bibles espagnoles médiévales ou chez les commentateurs et traducteurs protestants à l'époque de la Réforme. L'identification au Moyen Âge de la *camelopardalis* du Deutéronome a le plus souvent débouché sur l'impasse de la description lacunaire de la girafe laissée par Pline, ne permettant pas d'éclairer la réalité zoologique

ou symbolique d'un zoonyme oublié et d'un animal presque jamais revu en Europe depuis l'Antiquité. Mais cette « impasse » exégétique nous aura aidé à mieux comprendre et évaluer les connaissances médiévales et modernes sur la girafe, zoologiques et philologiques, pour dégager cette idée simple, pourtant jamais étudiée ou évoquée : en Occident, avant la fin du XVe siècle, la girafe « réelle », arrivée en Europe avec son nom vernaculaire arabe, n'est jamais confondue avec la camelopardalis antique : il s'agit de deux réalités distinctes, la première parfaitement zoologique, la seconde philologique, et qui ne seront réconciliées qu'à la Renaissance. Dans les encyclopédies médiévales, on peut trouver plusieurs entrées relatives à l'animal que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de girafe, sans aucune correspondance possible entre le « chameau-léopard » rencontré dans les textes et la « zarâfa » observée dans les ménageries des princes chrétiens ou musulmans. Dans l'iconographie, le « chameauléopard » n'a jamais le long cou si caractéristique de l'animal, qui n'est souvent qu'un vague quadrupède à la robe tachetée. Disons-le avec force, alors que camelopardalis et girafe ne peuvent être confondus au Moyen Âge, un long cou ne désignera pas nécessairement dans les images une girafe et certainement pas la camelopardalis. Pour évaluer les perceptions anciennes de l'animal exotique, il faut se défaire de nos savoirs d'aujourd'hui et sans cesse confronter le matériel (religieux, scientifique, philologique, iconographique) disponible à une époque donnée sur une espèce : en ce sens, la girafe, en tant qu'animal rare, inconnu et objet philologique constamment soumis à l'enquête érudite, peut nous aider à évaluer différemment la notion d'animal « exotique » et sa perception au Moyen Âge, dans les textes et dans les images.

## RÉFÉRENCES

## **SOURCES BIBLIQUES**

Bible italienne (XVe siècle). — Paris, BnF, ms. italien 1. Bible italienne (XVe siècle). — Paris, BnF, ms. italien 85.

Bible de Jérusalem [2003]. — Le Cerf, Paris.

Bible de Louvain 1550. — La Saincte Bible nouvellement translatée en françois, selon l'édition latine... Barthélemy de Grave, Anthoine Marie Bergagne et Jehan de Uvaen, Louvain. [En ligne, 26.06.2008] <a href="http://gallica.bnf.fr/document?O=53708">http://gallica.bnf.fr/document?O=53708</a>

Bible romane (seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle). — Paris, Arsenal, ms. 5056.

Bible romane (vers 1300). — Chantilly, Musée Condé, ms. 4.

Bible de Thou (milieu du XIII<sup>e</sup> siècle). — Paris, BnF, ms. fr. 899.

Biblia maxima versionum 1660. — Biblia maxima versionum, ex linguis orientalibus pluribus, sacris mss codicibus, innumeris fere s.s. de veteribus Patribus & interpretibus orthodoxis, collectarum. D. Bechet, L. Billaine, S. Piget, A. Berthier, Paris. [Éd. J. de la Haye].

Bibbia volgare. — [1882]. La Bibbia volgare. Vol. II: Numeri, Deuteronomio, Iosué, Iudici e Rut, secondo la rara edizione del I di Ottobre 1471. Presso Gaetano Romagnoli, Bologna. [Éd. C. Negroni].

Glose ordinaire [1992]. — Biblia Latina cum Glossa ordinaria. Brepols, Turnhout. (Facsimile Reprint of the Editio Princeps Adolph Rusch of Strassburg, 1480-1481).

Gloses [2004]. — Glossae biblicae. Corpus Christianorum, Continuatio mediaevalis, 189 a-b. Brepols, Turnhout. [Éd. P. Vaciago].

LEFÈVRE D'ÉTAPLES J. 1530. — La Saincte Bible en françois... Martin Lempereur, Anvers. [En ligne, 26.06.2008] <a href="http://gallica.bnf.fr/document?">http://gallica.bnf.fr/document?</a> O=54287>

LEMAISTRE DE SACY L.-I. [1990]. — *La Bible*. Bouquins. Robert Laffont, Paris. [Ed. Ph. Sellier].

MALERMI N. 1507. — Biblia vulgare historiata. Bartholomeo de Zani da Portes, Venise.

MARMOCCHINO S. 1538. — La Bibia nuovamente tradotta dalla hebraica verita in lingua thoscana per maestro Santi Marmochino... Luc Antonio Giunti, Venice

OLIVÉTAN P. R. 1535. — *Bible protestante*, Pierre de Wingle, Neuchâtel.

SAADIA GAON [1893]. — Œuvres complètes, vol. I (Band 1,3): Version arabe du Pentateuque. Leroux, Paris (reprint 1979, Georg Olms, Hildersheim; New York). [Éd. J. Derenbourg].

Vetus latina [2003]. — Vetus Latina, 1: Codex Lugdunensis (Vetus Latina – Database: Bible Versions of the Latin Fathers). Brepols, Turnhout. [En ligne, 26.06.08] <a href="http://www.brepolis.net/vld\_en.html">http://www.brepolis.net/vld\_en.html</a>

Vetus latina [2003b]. — Vetus latina, 2: Liste du Deut. 14.5 donnée par Origène, Homiliae in Canticum Canticorum, III. Vetus latina. Codex Lugdunensis (Vetus Latina - Database: Bible Versions of the Latin Fathers). Brepols, Turnhout. <a href="http://www.brepolis.net/vld\_en.html">http://www.brepolis.net/vld\_en.html</a>

Vulgate [1983]. — Biblia sacra juxta Vulgata versionem. Deutsche Bibelgesellschaft, Stuttgart.

#### Sources antiques, médiévales et modernes

- ALBERT LE GRAND [1916-1920]. De animalibus. Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters, 15-16. Munster. [Éd. H. Stadler].
- ALDROVANDI U. 1642. Ulyssis Aldrovandi Patricii Bononiensis qvadrupedum omnium bisulcorum. Ferronius, Bologne. [En ligne, 26.06.2008] <a href="http://resolver.sub.uni-goettingen.de/purl?">http://resolver.sub.uni-goettingen.de/purl?</a> PPN369834178>
- André de Saint-Victor [1986]. Andreae de Sancto Victore Opera. Brepols, Turnhout. [Éds C. H. Lohr, R. Berndt & M. A. Zier].
- Barthélemy l'Anglais [1482]. De proprietatibus rerum. Petrum Ungarum, [Sine loc.]. [En ligne, 26.06.2008] <a href="http://gallica.bnf.fr/document?">http://gallica.bnf.fr/document?</a> O=N53816>
- BARTHÉLEMY L'ANGLAIS [1491]. Le propriétaire en françois. Mathieu Husz, Lyon. [En ligne, 26.06.2008] <a href="http://gallica.bnf.fr/document?">http://gallica.bnf.fr/document?</a> O=N54516>
- Barthélémy l'Anglais [1975]. On the properties of things: John Trevisa's translation of Bartholomaeus Anglicus De proprietatibus rerum: a critical text. Clarendon Press, Oxford. [Éd. M. C. Seymour].
- BELON P. [2004]. Voyage en Égypte, 1547. Cadratin 3. Klincksieck, Paris. [Éd. G. Holtz].
- Bestiaire de Cambridge (XV<sup>c</sup> siècle). Cambridge, University Library, Gg 6 5.
- BOCHART S. [1793-1796]. Opera omnia, t. I, Hierozoicon. Libraria Weidmannia, Leipzig. [Éd. F. C. Rosenmüller].
- COSTANZI A. 1502. Epigrammatum libellus, Odae, Epistolae, Orationes... Hieronimus Soncinus, Fano.
- Crónica de Alfonso X [1998]. Crónica de Alfonso X: según el Ms. II/2777 de la Biblioteca del Palacio Real (Madrid). Real Academia Alfonso X el Sabio, Murcia. [Éd. M. González Jiménez].
- Dictionnaire de Ramsey [2008]. Dictionnaire hébreulatin-français de la Bible hébraïque de l'abbaye de Ramsey (XIII<sup>e</sup> siècle). Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis. Nouveau Recueil des Lexiques Latin-Français du Moyen Âge 4. Brepols, Turnhout. [Éds J. Olszowy-Schlanger, A. Grondeux et al.].
- DIODORE DE SICILE [1993]. Bibliothèque historique. Les Belles-lettres, Paris. [Éds F. Chamoux & P. Bertrac, trad., Y. Vernière].
- Detto del gatto lupesco [1979]. In : Poeti del Duecento. Poesia didattica dell'Italia Centrale. Da Classici Ricciardi. Einaudi, Milano-Napoli. [Éd. G. Contini].
- GESNER C. 1551. Historia animalium. Lib. I. de Quadrupedibus uiuiparis. Froschauer, Zürich. [En ligne, 26.06.2008] <a href="http://resolver.sub.uni-goettingen.de/purl?PPN472754831">http://resolver.sub.uni-goettingen.de/purl?PPN472754831</a>
- GLYKAS M. [1836]. *Annales*. Corpus scriptorum historiae byzantinae. Bonn. [Éd. I. Bekker].

- Glossaria latina [1926]. Glossaria Latina jussu Academiae Britannica edita. I, Glossarium Ansileubi sive Librum glossarum. Les Belles-lettres, Paris [Éds W. M., Lindsay, J. F. Mountford & J. Wharmough].
- GUCCI G. [1862]. Viaggio ai luoghi santi (1384), dans Viaggio in Terra Santa, Florence [Éd. Carlo Gargiolli].
- GUILLAUME BRITO [1975]. Summa Britonis sive Guillelmi Britonis, Expositiones vocabularum Biblie. Antenore, Padoue. [Éd. L. W. et B. Daly]
- HELIODORE [1943]. Éthiopiques. Paris. [Éds R. M. Rattenbury & T.W. Lumb, trad. J. Maillon].
- ISIDORE DE SÉVILLE [1986]. Étymologies, lib. XII (Des animaux). Auteurs latins du Moyen Âge. Les Belles-lettres, Paris. [Éd. J. André].
- JEAN de MANDEVILLE [2001]. Le livre des Merveilles du monde. Sources d'histoire médiévale 31. CNRS éditions, Paris. [Éd. C. Deluz].
- JEAN SCOT ÉRIGÈNE [1997]. Glossae divinae historiae: The biblical glosses of John Scottus Erigena. SISMEL Ed. del Galluzzo, Tavarnuzze-Firenze. [Éd. J. J. Contreni & P. P. Ó Néill].
- JIMÉNEZ DE RADA R. [1992]. Roderici Ximenii de Rada Breviarum historiae catholiace. Brepols, Turnhout. [Éd. J. Fernández Valverde].
- JOINVILLE Jean de [1998]. Vie de Saint Louis. Dunod, Paris. [Éd. J. Monfrin].
- MARCO POLO [1902]. Marka Pavlova z Benátek Million. Die jediného rukopisu spolu s Příslušným Základem Latinským. Prague. [Éd. J. Prášek].
- MARCO POLO [1998]. Milione. Redazione latina del manoscrito Z. Parme. [Éd. A. Barbieri].
- NICOLAS DE LYRE [1482]. Postilles (Postille perpertue in Vetus et Novum Testamentum) = Bible, Ancien Testament, commentée par Nicolas de Lyre. [Sine loc.] [En ligne, 26.06.2008] <a href="http://gallica.bnf.fr/document?O=NUMM-60182">http://gallica.bnf.fr/document?O=NUMM-60182</a>
- PACHYMERÈS G. [1984]. Relations historiques, livres I-III. Paris. [Éd. et trad. A. Failler & V. Laurent].
- Papias [1496]. *Vocabulista*. P. de Pincis, Venise. [Éd. B. Montbritius]. [En ligne, 26.06.2008] <a href="http://gallica.bnf.fr/document?O=N059439">http://gallica.bnf.fr/document?O=N059439</a>>
- PHOTIUS [1959-1978]. *Bibliothèque*, vol. I-VIII. Les Belles-lettres, Paris [Éd. R. Henry].
- PHILON D'ALEXANDRIE [1970]. De specialibus legibus, IV. Œuvres de Philon d'Alexandrie 25. Le Cerf, Paris. [Éd. A. Mosès].
- PIERRE GILLES 1535. Ex Æliani Historia [...] De vi et natura animalium. Sébastien Gryphe, Lyon.
- PLINE L'ANCIEN [2003]. Histoire naturelle, VIII. Les Belles-lettres, Paris. (Reprint de l'édition de 1952). [Éd. et trad. A. Ernout].
- POLITIEN A. [1971]. *Liber miscellaneorum, III* dans *Opera omnia*, t. I. Monumenta Politica Philosophica Humanistica Rariora I, 16. Turin. [Éd. I. Maïer].
- PSELLOS M. [1994]. Orationes panegyricae. Bibliotheca scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana. Stuttgart-Leipzig. [Éd. G. T. Dennis].

RABAN MAUR [1996]. — Opera omnia. De Universo. Patrologie latine, 111. Brepols, Turnhout. [Reprint de l'éd. Paris, 1852] [Éd. J.-P. Migne].

Recueil des sources arabes [1975]. — Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle (Bilâd al-Sûdân). Sources d'histoire médiévale 6. CNRS éditions, Paris. [Éd. J. M. Cuoq].

RISTÒRO D'AREZZO [1959]. — La composizione del Mondo, in La prosa del Duecento. La letteratura italiana, Storia e testi, 3. Milan-Naples. [Éd. C. Segre & M. Marti].

RUSTICO FILIPPI [1998]. — Les sonnets comiques et courtois. La Rochelle. [Éd. N. Bisiacco-Henry & S. Trousselard].

SCYLITZÈS J. [2003]. — Empereurs de Constantinople. Réalités byzantines 3. P. Lethielleux. Paris. [Trad. B. Flusin, notes J.-C. Cheynet].

SOLIN [1895]. — Collectanea rerum memorabilium. Weidman, Berlin. [Éd. T. Mommsen].

STRABON [1930]. — The Geography of Strabo, vol. 7. W. Heinemann & G.P. Putnam's Sons, London & New York. [Éd. H. L. Jones].

TACCOLA M. [1961]. — *De Machinis*. Wiesbaden. [Éd. G. Scaglia].

THOMAS DE CANTIMPRÉ [1973]. — Liber de natura rerum. Editio princeps secundum codices manuscriptos. New York. [Éd. H. Boese].

TIMOTHÉE DE GAZA [1949]. — On animals. Collection de travaux de l'Académie internationale d'histoire des sciences 3. Académie internationale d'histoire des sciences, Paris. [Trad. et éd. F. S. Bodenheimer & A. Rabinowitz].

UBERTI Fàzio degli [1952]. — *Il Dittamondo e le Rime*. Scrittori d'Italia 206. Bari, [Éd. G. Corsi].

VINCENT DE BEAUVAIS [1624]. — Speculum naturale (Speculum maius, t. II). Douai. [Reprint Graz, 1965].

Vocabularium Bruxellense (XII<sup>e</sup> s.). — Bruxelles, Bibliothèque Royale, II, 1049.

## ÉTUDES: ARTICLES ET OUVRAGES

BELOZERSKAYA M. 2006. — *The Medici Giraffe and Other Tales of Exotic Animals And Power*. Little Brown and Company, New York; Boston; Londres.

BERGER S. 1884. — La Bible française au Moyen Âge: étude sur les plus anciennes versions de la Bible écrites en prose de langue d'oil. Imprimerie nationale, Paris.

BLONDHEIM D. S. 1932. — Nota bibliographica: A. G. Solalinde, « Los nombres de animales puros e impuros en las traducciones medievales espanolas de la Biblia ». *Revista de Filologia espanol* 19: 68-73.

BODSON L. [dir.] 1998. — Les animaux exotiques dans les relations internationales : espèces, fonctions, significations. Université de Liège ; Institut de zoologie, Liège.

BOLTZ W. G. 1969. — Leonardo Olschski and Marco Polo's Asia (with an Etymological Excursus on Giraffe). *Romance Philology* 23(1): 1-16.

BUQUET T. 2006. — Pourquoi la Bible des Septante a-t-elle traduit le *zemer* du Deutéronome en *kamelopardalis*? Réflexions sur le statut symbolique et alimentaire de la girafe. *Anthropozoologica* 41(1): 7-25.

CHAZELLE C. & VAN NAME EDWARDS B. 2003. — *The Study of the Bible in the Carolingian Era*. Medieval Church Studies 3. Brepols, Turnhout.

CLOULAS I. 1984. — Un caprice d'Anne de Beaujeu : la girafe de Laurent le Magnifique, in Anne de Beaujeu et ses énigmes. Actes du colloque national du 28 mai 1983, Villefranche-sur-Saône. Impr. Hassler, Villefranche-en-Beaujolais : 73-82.

CONTRENI J. J., éd. 2003. — Glossing Bible in the Early Middle Ages: Theodore and Hadrien of Canterbury and Jean Scottus (Erigena), in The study of the Bible in the Carolingian era. Medieval Church Studies 3. Brepols, Turnhout: 19-38.

Dahan G. 1999. — Encyclopédies et exégèse de la Bible aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. *Cahiers de recherches médiévales* 6. [En ligne, 26.06.2008] <a href="http://crm.revues.org/document927.html">http://crm.revues.org/document927.html</a>

DALARUN J. et al. 1993. — Dossier « Bibles italiennes ». Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge 105(2): 825-886.

DONATI L. 1938. — La giraffa (Iter iconographicum. Cita del Vaticano. Bibliotheca). *Maso Finiguerra. Rivista della Stampa Incisa e del libro illustrato* 3: 247-268.

GATIER P.-L. 1996. — Des girafes pour l'empereur. *Topoi : Orient-Occident* 6(2) : 903-941.

JOOST-GAUGIER C. L. 1987. — Lorenzo the Magnificent and the Giraffe as a Symbol of Power. Artibus et Historiae 8(16): 91-99.

Laufer B. 1928. — *The Giraffe in History and Art.* Anthropology, Leaflet 27. Field Museum of Natural History, Chicago.

MORALES MUNIZ D. C. 2000. — La fauna éxotica en la Peninsula Ibérica: apuntes para el estudio del coleccionismo animal en el Medievo hispánico. *Espacio, tiempo y forma*. Serie III. *Historia medieval* 13: 233-270.

PASTOUREAU M. 2004. — Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental. Le Seuil, Paris.

SOLALINDE A. G. 1930a. — Los nombres de animales puros e impuros en las traducciones medievales espanolas de la Biblia. I. *Modern Philology* 27(4): 473-485.

SOLALINDE A. G. 1930b. — Los nombres de animales puros e impuros en las traducciones medievales espanolas de la Biblia. II. *Modern Philology* 28(1): 83-98.

Sperber D. 1975. — Pourquoi les animaux parfaits, les hybrides et les monstres sont-ils bons à penser symboliquement? *L'Homme, Revue française d'an-thropologie* 15(2): 5-34.

TLIO 2004. — Tesoro della lingua italiana delle Origini. Il dizionario storico della lingua italiana. <a href="http://tlio.ovi.cnr.it/TLIO/">http://tlio.ovi.cnr.it/TLIO/</a> [Éd. P.G. Beltrami].

- VAN DEN ABEELE B. 1994. Bestiaires encyclopédiques moralisés. Quelques succédanés de Thomas de Cantimpré et de Barthélemy l'Anglais. *Reinardus* 7 : 209-228.
- VAN DEN ABEELE B. 2000. Un Bestiaire latin à la croisée des genres : le manuscrit Cambridge UL Gg. 6.5 (« quatrième famille » du Bestiaire latin). *Reinardus* 13 : 215-236, ill. 30-31.
- VOISENET J. 2000. Bêtes et hommes dans le monde médiéval : le bestiaire des clercs du V<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. Brepols, Turnhout.
- WALTER H. & AVENAS P. 2003. L'étonnante histoire des noms des mammifères. Robert Laffont, Paris.

Soumis le 29 janvier 2008 ; accepté le 26 juin 2008.